

Les trouvailles du chercheur : entre archives et images

Retrouver les traces des cinémas en Afrique dans l'entre-deux-guerres

par Odile Goerg*

Qui souhaite enquêter sur la diffusion du cinéma en Afrique se heurte à certaines difficultés documentaires. Comment retrouver les traces de la pratique cinématographique, à la fois diffuse et sporadique à ces débuts ? Le temps colonial, qui coïncide avec l'invention de ce nouveau média, génère certes de nombreuses sources mais celles-ci sont souvent muettes à ce propos. Mettre à jour l'existence de ce loisir, rapidement indissociable des cultures urbaines naissantes, suppose de procéder à la manière d'un puzzle. Du côté du public, le succès est immédiat : les images mouvantes attirent les spectateurs africains, à condition toutefois que leur contenu soit stimulant ; ainsi, à Lomé, un documentaire portant sur la ville de Foix « a été détruit par le propriétaire » : « Ce film ne plaisait pas parce que manquant de mouvement »¹. Voilà qui n'étonne guère. Lorsque l'occasion se présente, que le film est tentant et son coût abordable, les lieux de projection se remplissent, notamment par les catégories sociales que produit la ville (commis de l'administration, employés de commerce, salariés en général, c'est-à-dire surtout des hommes). Il en va de même pour les Européens, concentrés dans les villes, que les films distraient de leur ennui colonial. Mais le propre de l'historien est de raisonner par trace, qu'elle soit écrite, visuelle ou orale.

Dans le cadre d'une vaste recherche sur le cinéma comme pratique culturelle en Afrique coloniale, centrée sur l'Afrique occidentale, j'aimerais aborder ici uniquement la question des lieux². C'est celle qui se prête le mieux à une exploitation iconographique, optique de l'association Images & Mémoires. Il ne s'agit pas d'une approche systématique mais plutôt de se laisser guider par certaines images qui ont ressurgi et d'analyser ce que le visuel nous apporte alors que les autres sources sont peu prolifiques.

Les cinémas à la trace

La première difficulté méthodologique consiste à trouver les cinémas. Il est symptomatique de constater que les cartes postales, produites par certaines au début du XX^e siècle, ne prennent que très rarement et, bien souvent involontairement, les lieux de projection cinématographique comme cibles. Signe de leur discrétion dans le paysage urbain, signe de leur non valorisation comme lieu de la modernité coloniale mais aussi indice du nombre encore limité de 'vrais' cinémas, bâtiments construits uniquement cet effet.

Certaines sources attestent pourtant de la projection d'images mouvantes, dès la fin du XIX^e. Ces séances n'ont pas lieu toutefois dans des endroits spécifiques, dédiés à cette nouvelle activité mais dans des bâtiments officiels, des hôtels et autres lieux de sociabilité qui commençaient à émailler les villes coloniales :

« Un cinéma a été ouvert à la Mairie de St Louis le 1^{er} janvier 1898 au prix de 3 f la chaise, 2 f le banc et 1 f la place debout. (...) Le 'Théâtre Diorama lumineux de St Louis' annonce, en janvier 1894, une tournée 'sous peu' par la ligne de chemin de fer jusqu'au 2^e arrondissement (Dakar et Gorée). »

* O. Goerg est professeure d'histoire de l'Afrique contemporaine à l'Université Paris Diderot/SEDET.

¹ CAOM, FM 1AFFPOL/859, gouverneur du Togo, R. de Guise, 11 juillet 1932, réponse à l'enquête de 1932 évoquée plus loin.

² Parmi les articles que j'ai déjà publiés, je signale :

- « Cinéma et censure en Afrique Occidentale française : entre *ordre public* et *conservation des mœurs et des traditions* nationales et locales », pp. 201-221 in *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki*, Isidore Ndaywel è Nziem et Elisabeth Mudimbe-Boyi (éd.), Karthala, 2009.

- « Les cinémas en Afrique : de nouveaux lieux de sociabilité ? », pp. 253-278 in *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, L. Fourchard, O. Goerg, M. Gomez-Perez (éd.), L'Harmattan, 2009.

Les recherches sont développées pour l'Afrique australe et belge.

Ces extraits du *Journal Officiel du Sénégal*³ mettent en évidence d'une part la continuité des pratiques, en évoquant un ancêtre du cinéma, le 'diorama', de l'autre la diversité des lieux. Comme en Occident, le cinéma agit en effet à la manière d'un bernard-l'hermite : il occupe des lieux existants, dont la typologie varie selon les données socio-culturelles locales et les changements au fil des décennies, que ce soient les cours qui caractérisent l'habitat en Afrique ou les Buffets de la gare qui ponctuent les lignes de chemin de fer. Bien souvent, le cinéma se contente de lieux temporaires, au gré du passage d'un entrepreneur ambulant : place centrale, trottoir, hall de marché ou plage. Dans ces cas, leur statut éphémère rend improbable leur représentation iconographique, mais des témoignages écrits ou oraux les évoquent.

Ainsi, dans un texte célèbre, Amadou Hampaté Bâ (1900-1991) décrit sa première expérience : « En 1908, un Européen vint à Bandiagara (Mali) pour y projeter un film »⁴. Il ne s'attarde pas sur la description du lieu car son propos est d'analyser l'attitude des dignitaires musulmans face à cette « séduction satanique ». Le Dr Sultan, né en 1917, est plus précis lorsqu'il évoque avec nostalgie sa première séance de cinéma au milieu des années 1920⁵. Il revoit le projectionniste, tel un voyageur de commerce, arrivant par le train à Mamou, petite ville de Guinée, avec sa « machine », ses bandes, son groupe électrogène et même ses chaises pliantes. Tout ce matériel nécessitait la location d'un fourgon entier. L'entrepreneur en cinéma ambulant s'installa dans un hangar du marché et dressa une toile comme écran. Des bâches fixées sur les côtés assuraient l'obscurité tout en limitant les risques de fraude. Cet événement exceptionnel constituait une fête à laquelle participaient des musiciens engagés sur place : balafonistes et tambourinaires attiraient les chalands, les faisaient patienter avant la projection mais aussi pendant les indispensables rembobinages. Pour un film d'une heure et quelque, le nombre de bobines dépassait la dizaine. Doit-on imaginer que le film muet était projeté sur fond musical malinke ?

Ce témoignage double le récit laissé par Bernard Dadié situé à Grand Bassam, ville de son enfance, dans les années 1930. Seul le moyen de transport change :

« Un matin, le 'cinéma' entra dans la ville, par camion. La nouvelle aussitôt courait les quartiers et les concessions.

Ces soirs de séance étaient de véritables soirs de fêtes. Pour attirer la foule, des musiciens rétribués pour cette sortie, ayant droit à une place gratuite au spectacle, jouaient avec entrain le rôle de rabatteurs. Ils suivaient le programme porté par deux jeunes gens.

Les séances avaient lieu soit au marché municipal, soit dans le sable, au quartier France, entre les rues Commandant-Pineau et Bouvet.⁶ »

Ces événements ne laissent pas de trace, pas plus que les séances organisées dans l'enceinte des hôtels qui les hébergent dans l'entre-deux-guerres. Leur localisation fréquente dans le quartier européen et les conditions d'accès en limitent souvent, mais pas forcément, la clientèle aux Européens de passage. Les exemples sont nombreux : *Grand Hôtel* à Conakry, *Hôtel Ferrari* à Kayes, le *Normandy* à Bamako, *Hôtel Gariglio* à Lomé, *Bayol Hôtel* à Porto Novo... La mention d'hôtel ne suffit toutefois pas à qualifier le lieu de projection ni à en décrire l'aspect. En effet, la projection se déroule généralement dans la cour, à la nuit tombée, que ce soit à Lomé ou à Kayes où un rapport (1932) précise qu'aucune salle n'est aménagée. En Guinée, un arrêté municipal de 1918 autorise « l'installation sur la chaussée bordant le *Grand Hôtel* de Conakry des bancs et sièges destinés



L'Hôtel Gariglio à Lomé – carte postale (Lauroy, photo)

³ Cités par Philippe David sans mention précise de date : « Hostalier – Noal. Un duel de photographes au *Journal Officiel du Sénégal*, il y a cent ans » in *Lettre de liaison n°14*, Images & mémoires, 2006.

⁴ « Le dit du cinéma africain », pp 11-22 in Haffner Pierre, *Essai sur les fondements du cinéma africain*, Les nouvelles éditions africaines, 1978. Ce texte initialement publié dans un document de l'UNESCO en 1967 est souvent reproduit. Il décrit plus loin une séance à Bamako en 1934.

⁵ Entretien à Conakry, 25 janvier 2005.

⁶ Bernard B. Dadié, *Climbié*, Seghers, 1966, p. 129 (écrit à Abidjan, 18 avril 1953).

aux spectateurs indigènes, en vue de l'exploitation de son cinéma »⁷. Doit-on conclure que des séances spécifiques pour les colonisés étaient organisés dans ce quartier de la ville blanche, déserté la nuit par les Africains ? Les sources sont trop laconiques pour qu'on puisse démêler l'intrigue. Toutefois, hormis les colonies où règne une ségrégation stricte (Congo belge, Afrique australe), le cinéma se présente comme un lieu de détente partagé mais différencié selon le prix du billet. La gradation interne aux cinémas se retrouve dans tous les lieux de projection, caractéristique largement étudiée et qualifiée par certains auteurs de « ségrégation des places » en Occident⁸. Cette caractéristique acquiert, dans les colonies, une dimension supplémentaire, pas seulement sociale mais aussi statutaire, voire raciale.



**Le Grand Hôtel à Conakry
- carte postale (Photo A. de Schacht)**

La visibilité de ces lieux, cours intérieures ou lieux enserrés dans un ensemble de bâtiments, est donc réduite. Il faut donc les débusquer au hasard des documents.

De l'art de débusquer les cinémas

**Un cinéma à Saint-Louis,
rue Neuville-Babacar
Seye : carte postale
(Édition d'Art
Tennequin), et détail**



Seul un regard très attentif permet de déceler la présence d'un lieu de projection. Ainsi cette enseigne, bien discrète, annonce la présence d'un cinéma à Saint-Louis⁹. Les projections avaient lieu dans la cour de cette maison située rue Neuville-Babacar Seye, face à la cathédrale. Est-ce là que le père Brottier de la congrégation du Saint-Esprit organisa le 'CINEORAMA SAINT LOUISIEN' dont il fait la publicité en 1909 dans *L'Écho de Saint Louis*¹⁰ ? Les sources ne permettent pas de trancher mais elles attestent de l'organisation précoce de projections dans le chef-lieu du Sénégal.

Cette carte postale porte donc trace de l'existence d'un cinéma, mais on ne peut qu'imaginer l'espace de la cour où se déroulent les projections. Parfois une chaîne de chercheurs aboutit au croisement de sources écrites et iconographiques. Les autorités du Mali, en réponse à la circulaire du ministère des Colonies du 16 mars 1932

⁷ Archives Nationales de Guinée, 2 D 52 (1918), arrêté municipal du 15-2-1918.

⁸ Jancovich Mark et Faire Lucy *The Place of the Audience. Cultural Geographies of Film Consumption*. Londres, British Film Institute, bfi Publishing, 2003- p. 46sq.

⁹ Carte postale Édition d'Art Tennequin, années 1920. Je remercie Clément Verfaillie, architecte et doctorant, de me l'avoir signalée et de m'avoir communiqué diverses images et informations. Un café s'y serait également trouvé ; la maison fut démolie dans les années 1940.

¹⁰ Ce bulletin fondé par le père Brottier en 1906 insère un encart en mars-avril 1909, reproduit dans le n°141-142 de 1995 « Pages d'histoire. Centenaire du cinéma Grand cinéorama Saint Louisien », p.6-7. La salle Jeanne d'Arc fut installée rue Cormier en 1911, dans un hangar peu commode, long et étroit, dépendant d'une ancienne maison de négociant, à proximité de l'hôpital.

sur « l'adoption d'une 'politique du film' aux Colonies et dans les territoires sous mandat », fournissent un rapport extrêmement détaillé sur la situation dans leur colonie¹¹. Seules deux villes sont concernées, Kayes, importante escale du chemin de fer, et Bamako. Dans la première, des séances sont organisées en plein air dans la cour de l'hôtel *Ferrari* tandis qu'au chef-lieu, deux lieux de projection sont mentionnés : le *Buffet de la gare* et un cinéma géré par Mme Mahl, femme d'un imprimeur. Les projections, se déroulant dans la cour de l'entreprise, attiraient un public plus populaire :

« Par contre, le cinéma tenu par Mme Mahl assez peu suivi par les Européens est très fréquenté par l'élément populaire indigène ; le bon marché des places, et la nature des films présentés dont il saisit mieux l'action en sont les causes principales ».

Le rapport précise que la jauge est de 600 places et le rythme de trois séances hebdomadaires. Il confirme le succès de ce mode de loisir, qui implique un effort financier pour la population africaine :

« L'assistance à chaque séance est donc d'environ 15% pour la population européenne et 2,5% pour la population indigène. Ce chiffre est considérable et dénote chez les indigènes un goût prononcé pour le cinéma. En effet étant donné la moyenne de leurs revenus, cette assiduité représente pour eux un gros sacrifice, malgré la modicité du prix (2 à 5f) des places qui leur sont réservées. La clientèle se recrute moins d'ailleurs parmi les classes aisées de la population (fonctionnaires, employés de commerce) que parmi les ouvriers, chauffeurs et gens de maison. Il semblerait donc que les plus fervents admirateurs de cinéma soient ceux des indigènes qui vivent en contact étroit avec les blancs et cherchent à les imiter – mais que par contre l'élite boude à (sic) ce genre de spectacle. Il faut signaler que l'auditoire comporte un nombre appréciable de femmes ».

Le hasard fit qu'un document permit de visualiser l'espace de la cour de Mme Mahl et de remonter dans le temps la date de cette pratique, puisque la photographie date de 1925 (document ci-dessous, collection Mme Giselle Scalliet née Larioux)¹². Victor, industriel, et Louis Mahl, imprimeur, étaient deux cousins, entrepreneurs, installés au Soudan. Ils éditérent deux séries de cartes postales sans que le cinéma n'y trouve sa place (la date d'édition -1918- pourrait l'expliquer). La photographie confirme la taille de la cour et la situation de plein air, montre l'insertion dans la ville et indique l'existence de deux catégories de sièges : les bancs à l'avant, les fauteuils (ici repliés) à l'arrière. La cabine de projection bénéficie d'un édicule, certainement pour protéger l'appareil des pluies d'orage, imprévisibles. Tous ces éléments cadrent bien avec les autres informations disponibles, mais l'approche visuelle a le mérite de les concrétiser et de faire sentir une atmosphère.



Le cinéma Mahl vers 1925 - photographie (coll. G. Scalliet)

Les mutations de ce type d'espace aboutirent parfois au développement de « vrais » cinémas. L'enclos, cour de concession ou terrain privé, était peu à peu mieux clôturé, un mur blanchi remplaçait une toile tendue comme écran, une cabine de projection était maçonnée et un vestibule d'entrée construit. Celui-ci devenait la marque visible du cinéma, à l'architecture sophistiquée alors que l'intérieur restait fort simple. C'est le cas du *Rex*, édifié au bout de la place Faidherbe en plein cœur de Saint-Louis du Sénégal au début des années 1930. La façade, en 'art déco', est complexe avec sa galerie délimitée par des bacs à fleurs, ses baies vitrées derrière lesquelles on devine des rideaux qui étaient tirés pendant les projections, sa terrasse surplombée par la cabine et ses trois « cartouches » exhibant les trois lettres de REX, visibles de loin la nuit car équipées d'ampoules. On devine la profondeur de la salle de plein air et l'écran au fond, qu'une autre photographie, prise à partir du fleuve, met mieux en évidence¹³.

¹¹ Après de longues recherches dans divers fonds d'archives, je n'ai retrouvé pour l'instant que les questionnaires remplis par le Togo (CAOM, FM 1AFFPOL/859) et le Soudan (ANM, 1D62 cinéma 1932-1936). Le fait que les gouverneurs soient peu nombreux à répondre est un indice en soi.

¹² La chaîne de transmission est passée en l'occurrence par deux membres d'I&M (Stéphane Richemond et Sébastien Philippe) que je remercie ici.

¹³ Ce cinéma, qui perdit de sa splendeur, fut finalement démoli en 2009 après l'effondrement d'un mur.



Le cinéma Rex à Saint-Louis du Sénégal
 – cartes postales vers 1940 : de la place (éd. Étienne Lagrange), puis vu du fleuve

Au *Rex*, comme au cinéma *Mahl*, une hiérarchie interne oppose les bancs et les fauteuils. Il arrivait d'ailleurs que la partie la plus chère, à l'arrière, soit protégée par un auvent, prolongeant l'espace de projection. Ce stade mixte, semi-couvert, semble fréquent par la suite, exigeant un investissement limité.

Des lieux fermés dédiés uniquement au cinéma

Alors que les photographes s'intéressent peu aux cinémas dans l'entre-deux-guerres, une carte postale nous laisse un témoignage étonnant¹⁴. Le titre et l'angle de vue confirment bien que le sujet central est un marché, thème classique des CPA, mais au fond de la place figure un bâtiment remarquable : le cinéma *Sandaga*. A l'allure de hangar, il comporte un vaste portail surmonté d'un tympan néo-mauresque, encadré par deux fenêtres du même style, ponctuées par un parement de briques. Le nom du cinéma occupe l'espace central, en lettres majestueuses, à la typographie 'art moderne', étonnamment souligné pour l'époque par le nom en lettres arabes, signe que le cinéma s'adressait à un public africain. Le bâtiment surgit ainsi en bordure de la Médina, quartier construit pour les colonisés en 1914 à Dakar et marque la présence du cinéma comme nouveau loisir par sa prestance et sa taille¹⁵.



Le cinéma Sandaga à Dakar : carte postale (Éd. Joseph Hérou, cliché Lataque) et détail

Parallèlement aux lieux de plein-air ou mixtes, des bâtiments en dur, consacrés uniquement aux divertissements et aux rencontres, commencent effectivement à être édifiés. Le cinéma est l'un d'eux,

¹⁴ (CP Afrique occidentale française- 31. Dakar - Marché de Médina, éditeur Joseph Hérou-Dakar, cliché Lataque ; oblitéré en 1933).

¹⁵ Je n'ai guère trouvé d'informations sur ce cinéma dans les archives. Le marché en dur de Sandaga qui occupe la place est construit en 1933 mais il serait situé plus près du Plateau. Le *Guide AOF* de 1948 (p. 89) mentionne un cinéma nommé *Médina* mais sans le localiser (parmi les 9 cités : *Bataclan, Lux, Palace, Rex, Rialto, Vox, Alhambra, Médina, Pax*).

exceptionnel. Ils sont effectivement encore bien rares dans l'entre-deux-guerres et concernent généralement une minorité aisée, soit les Européens, soit des notables dynamiques, souvent ouverts à la culture occidentale dans un mouvement d'invention hybride, comme en Gold Coast. Parmi ces lieux festifs, hébergeant des projections cinématographiques, figurent les cercles¹⁶, salles des fêtes ou foyers paroissiaux. Alors que les cercles sont les lieux de la sociabilité européenne exclusive, d'autant plus fermée que les colons accentuent leur repli sur eux dans les années 1920, d'autres endroits sont fréquentés par des spectateurs plus mêlés. La gamme offerte dépend largement des villes et des initiateurs du cinéma. Ainsi, à Accra, les premières projections eurent lieu dans un centre communautaire, *Azuma House* (appelé aussi *Cinema Theatre*) dès 1904-1910, dans le quartier de James Town (Temple House Jamestown, années 1970), dans une annexe d'église (*Saint Mary's Church Hall*) et au *Bartholomew's Cinema*¹⁷.



Le cinéma Bataclan à Dakar : carte postale (Éd. Viale – années 1940) et détail

Les salles consacrées uniquement au cinéma sont tardives, à l'instar du *Bataclan* dont on aperçoit l'auvent qui protège les files de spectateurs et les affiches accolées sur un mur [carte Viale, années 1940]. Ce cinéma est situé sur le plateau, 4 avenue Roume, avenue reliant l'hôtel du gouvernement à la place Protet. En 1936, il héberge l'agence sénégalaise de la COMACICO, circuit de distribution dont il dépend avec le *Rex* et le *Rialto*. Lors du week-end du 4-5 juillet, *Hollywood Party*, un film de Laurel et Hardy, était au programme¹⁸. Selon un document d'archive de 1948, il aurait 1 100 places.

* * *

Ce petit tour illustré de cinéma en cinéma dans quelques villes d'Afrique occidentale jusqu'en 1940 confirme l'importance de la collaboration entre chercheurs pour la recherche des informations, qu'elles soient iconographiques ou littéraires tant les mentions des lieux et de la pratique cinématographique sont éparées. Les images sont dispersées entre divers fonds ; les descriptions se limitent bien souvent à quelques lignes dans un roman ou une autobiographie¹⁹. Par ailleurs se voit confirmée l'importance du va-et-vient entre l'image et l'archive, l'une éclairant l'autre. On pourrait d'ailleurs souligner, tout autant que l'allure du lieu de projection, l'intérêt de se pencher sur les noms des cinémas eux-mêmes qui sont parfois porteurs de rêveries exotiques et grandioses (*Palace*, *Rialto*, *Rex*), parfois d'ancrage local (*Sandaga*, *El Mansour*). Le lien entre la consonance du nom et la localisation dans l'espace urbain est un indicateur précieux. L'entrée par les lieux et non par les publics ou les écrans est donc instructive à plus d'un titre. C'est à cette curiosité que cette brève approche souhaitait inviter.²⁰

¹⁶ Le *Cercle de l'Union* de Lomé organisa deux séances en 1932 (Sophie Zimmermann, *Le cinéma comme lieu de sociabilité au Togo (années 1930-2006)*, mémoire de master, Univ. Paris Diderot, 2008-p.54).

¹⁷ John Collins « A century of changing locations of Ghanaian commercial popular entertainment venues », pp 225-252 in *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, 2009, op. cit.

¹⁸ *Courrier cinématographique de l'Ouest Africain Français*, n° du 4 juillet 1936.

¹⁹ On peut citer ainsi le récit autobiographique de Nafissatou Diallo (née à Dakar en 1941) *De Tilène au Plateau. Une enfance dakaroise*, NEA-Sénégal, 1997 ; elle y décrit sa première sortie au cinéma en 1953.

²⁰ Remerciements à Pierre-André Dürr et Ghislain de la Sayette pour leurs contributions iconographiques.